



## Edito

### Sous la plage, les pavés ?

Du point de vue de la météo, on peut dire qu'on a vraiment eu un hiver pourri, doux certes, mais avec **un ciel aussi gris que les costards de nos dirigeantEs** et des pluies à ne pas mettre un facteur dehors. Du point de vue des luttes sociales, on ne peut pas dire non plus que le soleil était au rendez-vous. Or, si question météo c'est toujours pas la joie, les luttes reprennent, elles, un semblant de vigueur.

**La grève massive et combative des cheminotEs** contre le démantèlement de la SNCF, avec une forte participation des jeunes, a tout de même été une belle éclaircie. **La mobilisation des intermittentEs** contre la réforme du régime d'assurance-chômage contribue aussi à lutter contre la grisaille ambiante. Mais ce qui redonne aussi des forces, ce sont les initiatives de convergence, comme la participation des intermittentEs aux Assemblées Générales des cheminotEs, et réciproquement.

**Cette solidarité entre travailleurs/euses** s'est aussi exprimée à La Poste. Les postierEs du 92 en grève depuis janvier, Celles et ceux d'Épinay qui



le sont depuis le mois de mai, ont été invitéEs sur leur piquet et en manif par les collègueEs de trois bureaux du Cher, en grève depuis plus de 20 jours, au moment où nous écrivons. Au-delà de la simple solidarité, **il s'agit là d'une véritable perspective de lutte.** Une perspective qui reste à construire, mais nous ne partons pas de rien, y compris dans la DOTC Beauce-Sologne. Le 26 mai dernier, plusieurs préavis ont été déposés par Sud et la CGT, au niveau de la DOTC et de plusieurs établissements comme Orléans Université ou Ingré. Dans ces établissements, comme à la PIC, **la grève a été un succès.** Le piquet de grève devant Université faisait

plaisir à voir, et le cortège des postierEs qui a rejoint le rassemblement interprofessionnel à Orléans faisait lui, plaisir à entendre !

A la distri, ce qui cristallise les mécontentements, **c'est la mise en place contrainte et forcée des horaires mixtes et de la pause méridienne.** Une saloperie que la Direction du Courrier veut généraliser à court terme. Ce que nous avons pu faire à l'échelle d'une plaque, nous pouvons et nous devons le faire à l'échelle d'une agglomération, d'un département, et même de plusieurs.

**C'est ce que Sud PTT propose pour la rentrée aux autres organisations syndicales (du moins celles qui n'ont pas renoncé à se battre), et bien sûr à vous toutes et tous cherEs lecteurs et lectrices. D'ici là nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous nous souhaitons à toutes et tous de trouver sous le sable de la plage les pavés de la révolte.**

## Le client Mystère

Après les « Écoutes Ton Chef » (ETC), après les groupes de travail, après les enquêtes « De Vous à Nous », **la Poste invente « L'Esprit de Service ».**

Mais Késako ? Alors tenez-vous bien, ça commence comme ça : « Pour optimiser la qualité de service auprès de la clientèle et blablabla et blablabla... ». Dans certains bureaux, ils ont eu du Q (comme Qualité), seulement une heure au lieu des quatre prévues initialement !

Ah oui ! On oubliait ce détail, **cela se passe en « ETC »**, donc présence obligatoire et dans une ambiance « Bisounours », avec lecture collégiale des points importants (pour que ça rentre bien dans ton p'tit cerveau). Donc, cette charte de bonne conduite est axée sur 4 points :

La 2<sup>ème</sup> présentation, les réexpéditions, les réclamations et l'espace client. Rien que ça ! Le tout sera évalué sur 4 critères d'aptitude (si, si...)

- 1- L'accueil : le « bonjour », le regard, le sourire
- 2- L'écoute : attention envers le client : « merci, au revoir »
- 3- La coopération /entraide : proposer 1 carnet de timbres
- 4- L'efficacité : proposer une procuration

Après avoir bien « chouchouté » notre client en respectant « à la lettre » ces 4 critères, il arrivera malgré tout que **certain-es soient mécontent-es et composent alors le fameux 3631** pour faire une réclamation. La Poste va alors gentiment leur expliquer qu'il y a des

« loupés » parce que l'on est en énièmes semaines bleues, ce qui épuise les agents et multiplie les risques d'erreur, parce que les CDD n'ont eu qu'une journée de doublure à cause de Roger qu'est tombé malade et qu'on peut pas le remplacer, parce que la tournée est restée à découvert pour donner un repos aux agents etc... (Euh non, là on déconne, **c'est pas vraiment comme ça que ça se passe !**). Du coup, ce même client recevra un gentil questionnaire



bien précis et se transformera alors en **CLIENT MYSTÈRE** (Ta Daaaaaaa!). On imagine d'avance le client, remonté comme un coucou suisse après La Poste, dans une colère noire ou rouge écarlate (ça dépend des gens) contre son facteur. On imagine tout autant la manière dont **il va se défoncer dans les réponses à ce questionnaire**. On imagine en plus comment le Facteur qui aura malencontreusement « loupé » un critère va se faire allumer au lance-flamme !

Une fois que la Direction aura décortiqué les réponses, **y aura-t-il des sanctions?** MYSTÈRE (comme le client, si vous suivez) !

Pour Sud, il est clair que La Poste s'est fabriqué un outil bien tranchant pour découper du facteur. L'heure étant aux économies, les frais de personnel en faisant partie, nous ne sommes pas loin de penser que ce Client Mystère va vite se transformer, à son insu, en alibi pour mettre sur la touche une partie de la population postière. Un bon conseil du Sudiste, soyons vigilant-es et surtout **restons Solidaires de nos camarades** qui pourraient subir les répercussions de ce questionnaire.

## Nouvelle sortie de piste...

C'est DD qui va finir par être jaloux. Et oui, son fils spirituel, qu'il « pilote » depuis la DOTC

est à l'affiche de la rubrique « **la phrase du jour** » du **Sudiste Déchainé**. Après un vote serré, c'est « GT », surnommé aussi « le Jean Alesi de la DOTC » ou encore « la patate chaude », qui remporte l'honneur de figurer dans nos lignes. Tenez-vous bien car la phrase du jour doit venir tout droit d'un esprit torturé. Jugez plutôt :

**Développer des services, c'est, plus que la réinvention, la conquête de ce que nous deviendrons.**

Après Factéo, Tracéo, et Cie voilà Philo... Si vous ne comprenez pas cette phrase, ne vous inquiétez pas, ça ne vient pas de vous. En effet, non content d'avoir pulvérisé sa Focus, c'est encore une sortie de piste, cette fois-ci verbale, de l'inénarrable GT. **Tel un bon élève** qui veut bien faire auprès de DD, son mentor (nous disons bien « mentor », pas « menteur », jamais ô grand jamais nous n'oserions!), il a repris une phrase qui apparaît dans la présentation des bouleversements que la Direction veut nous faire subir (**mixtes, réorg, DOTC en DSCC et autres...**) pour la publier dans la feuille de chou de l'établissement appelée « Côté Courrier ». Le souci c'est qu'il n'a pas bien recopié. Le soleil dans les yeux, le téléphone qui tombe ? On ne sait pas trop, c'est comme pour la bagnole... Seulement, la diarrhée verbale et la masturbation synaptique c'est pas donné à tout le monde. Il a tout simplement oublié des mots, la phrase correcte étant :

**Développer les Services, c'est, plus que la Réinvention de ce que nous fûmes, la Conquête de ce que nous deviendrons**

Que s'est-il passé entre les deux ? **Il n'a pas compris le terme « fûmes »** pour l'avoir retiré ? En même temps, pour écrire ce genre de phrase digne d'un sujet de bac, on se demande justement ce qu'ils fument à la Direction. Une autre hypothèse viendrait de son mépris pour le personnel et qu'il irait jusqu'à imaginer que les agents ne pourraient pas comprendre ? C'est bien connu on est pas fut' fut', nous les facteurs... Ou alors, il y a des droits d'auteurs mirobolants et il ne peut pas se permettre de les payer car y a le crédit de la nouvelle C4 dont il vient d'hériter en tant que DE. Ah non pardon, y paraîtrait que son nouveau jouet lui a été fourni par la DOTC ! Faut comprendre une C3 jaune, c'est la honte... **Et puis c'est pas comme si on demandait aux agents de faire des économies.** Dans tous les cas, les casseroles s'empilent pour le petit GT et ce serait vraiment dommage s'il se faisait renvoyer de l'école... On vous tiendra au courant si d'aventure cela arrivait, mais ne vous en faites pas trop pour lui quand même !

## Prof BRH

Il est enfin de retour dans le Sudiste Déchainé, mais malgré tout, il est un peu blasé. **Non pas qu'il baisse les bras**, loin de là, mais quand il voit de quelle manière la Direction rédige les BRH, s'engage dans des accords, s'appuie dessus, pour enfin ne pas les respecter, **ça le répugne et ça le révolte**. Qu'à cela ne tienne il continuera coûte que coûte à communiquer les bonnes infos aux agents pour qu'ils s'en saisissent et les fassent appliquer. La dernière en date vient du **fameux accord « Contrat de Génération »**, ok on ne l'a pas signé, mais vous allez comprendre plus loin pourquoi on ne signe (quasiment) plus rien . Dans cet accord, il est écrit page 10, que « **Les postier-ère-s de 55 ans et plus occupant une fonction exposée à des facteurs de pé-**



**nibilité ne pourront effectuer des heures supplémentaires que sur la base du volontariat** ». Quoi de plus limpide ? Fort de cet accord (bah oui malheureusement comme souvent, ce ne sont pas ceux qui signent les accords qui les défendent le mieux !), Sud a balancé l'info à tous les agents que nous avons rencontré lors de nos visites de bureaux et qui remplissaient ces conditions. C'est là que le Prof a déchanté car **le côté limpide s'est vite transformé en opacité malsaine** comme la DOTC en a la fâcheuse habitude.

On en veut pour exemple un agent qui a décidé d'appliquer « à la lettre » (décidément) cet accord et s'est vu convoqué par sa DE à la Médecine de Prévention pour faire valider...Quoi ? Qu'elle a 58ans ? On attend le résultat, mais ça sent méchamment le faisandé... Un autre DE attend **les directives de sa hiérarchie** pour voir comment traiter ces cas. Mais d'après lui, si l'agent refuse les heures supp', il faut l'accompagner pour voir si sa tournée n'est pas en dépassement. Si ça n'est pas le cas (et on sait comment **l'outil Méthod est fiable** pour peser les tournées) cela vient forcément de la personne (c'est beau la logique patronale!). Donc en extrapolant, le Prof voit bien une possibilité pour la boîte de dire que **cet agent n'est plus capable d'assurer sa tournée** et qu'il faut, soit la réorienter, soit s'en séparer, pourquoi pas sur le motif **d'insuffisance professionnelle** comme on a pu le voir au Centre financier de La Source. **Alors dac' (retenez bien, c'est le tic verbal de not'DD)** ce qui semblait être une bonne nouvelle pour toutes et tous les « vieilles » et « vieux » postier-es (vous avez bien vu les guillemets, **rien de péjoratif pour nous, seulement du respect**) se trouve dénaturé par des interprétations perfides de la part de notre Direction. Vous comprenez pourquoi on ne signe (quasiment) plus rien ! **La Poste ne respecte rien et surtout pas ces agents**. N'empêche, les plus de 55 ans méritent que cet accord soit appliqué sans détour, alors pour celles et ceux qui veulent se lancer dans l'aventure **nous allons les épauler** (nos coordonnées sont à la fin du journal) **et les défendre** (on en a les moyens dorénavant) pour faire valoir leurs droits. Le Prof s'y engage et c'est pas rien !

## Tract FN : après l'obligation, les sanctions !



Lors des dernières élections européennes, non contente de nous faire distribuer quasi-gratuitement les plis, La Poste transformait les facteurs qui distribuent les IP en militants du Front national puisqu'elle les obligeait à distribuer un tract de ce parti, à découvert, sans enveloppe. Sud avait dénoncé ce dangereux mélange des genres, et avait demandé à ce qu'au moins on fiche la paix aux collègues qui refusaient de se voir enrôler de force chez les Le Pen. Évidemment, notre DOTC, qui avait déjà fait retirer des services un tract de notre union syndicale Solidaires dénonçant et démontant le discours du FN (un de nos camarades à même été sanctionné pour la diffusion de ce tract) a répondu une fois de plus par la répression. Une militante Sud s'est vu offrir un blâme en récompense de son respect de

la neutralité postale. Le plus fort est qu'elle est sanctionnée pour avoir refusé de distribuer ce tract dans les boîtes marquées d'un "stop pub". Notre collègue reçoit donc un blâme pour avoir simplement respecté les usagers, ce que ne fait pas La Poste en faisant payer plus cher à ses clients le fait de distribuer leurs imprimés en faisant fi des "stop pub". Loin de nous l'idée de tirer des conclusions trop hâtives, mais ça commence à faire beaucoup. Évidemment Sud ne compte pas en rester là, hors de question de lâcher l'affaire.

## POUR NOUS CONTACTER :

Pour une info, pour de l'aide, pour nous proposer un article ... ou plus si affinité

12 Cité Saint Marc - 45000 Orléans Tél. : 02 38 83 72 39 - Fax : 02 38 61 51 08 mail : [sudloiret@wanadoo.fr](mailto:sudloiret@wanadoo.fr)